

ANNEXE - 3 - CONVENTION ECLAIRAGE PUBLIC - évaluation financière
maintenance lumineures

Commune d'Alleverd
v07 2017

Nombre de foyers lumineux

720

N°	Désignation	Unité	Prix Unitaires € HT	QTE	Année 1 € HT	Année 2 € HT	Année 3 € HT	Année 4 € HT
1	EXPLOITATION							
1.0	Forfait exploitation et maintenance	Par foyer ou armoire	7,60	720	5 472,00	5 472,00	5 472,00	5 472,00
1.1	Mission du chargé d'exploitation comprenant la visite initiale	Par foyer ou armoire	1,50	720	1 080,00	1 080,00	1 080,00	1 080,00
1.2	Organisation d'un système d'astreinte dont numéro d'appel unique gratuit	Forfait	1,00	1	1,00	1,00	1,00	1,00

2	MAINTENANCE PREVENTIVE							
2.2	MAINTENANCE PREVENTIVE D'UN POINT LUMINEUX Maintenance systématique par point lumineux, comprenant les lampes Les matériels de remplacement nécessaires au bon fonctionnement actuel sont compris dans le prix, Établissement d'un rapport détaillé par intervention Établissement d'un rapport annuel de synthèse	Par foyer	39,60	520	20 592,00	0,00	0,00	0,00
2.4	Mise à jour disposition d'un logiciel de gestion des interventions SIG	Forfait	1,00	1	1,00	1,00	1,00	1,00

3	MAINTENANCE CURATIVE - DEPANNAGES							
3.1	TOURNEE DE DEPISTAGE Contrôle systématique par visite au sol des points lumineux, Périmètre total de la commune	Par foyer et par tournée	0,80	720	576,00	576,00	576,00	576,00

Total

€ HT

27 722,00

7 130,00

7 130,00

7 130,00

non compris le relamping sur 200 luminaires renouveler en 2018

Forfait	Par foyer	€ HT	9,90	9,90	9,90	9,90
Maintenance systématique 1 fois pour 4 ans	Par foyer	€ HT	39,60			
prix moyen lissé sur 4 ans	Par foyer	€ HT	19,80	19,80	19,80	19,80